

Corrigé des QCM

1. Dans les états financiers, la présentation des ressources s'organise autour de deux catégories seulement, capitaux propres et dettes.
 - a. Vrai.

Les dettes sont cependant présentées en dettes courantes (remboursements dans un délai inférieur à douze mois ou dans le cadre du cycle d'exploitation) et non courantes (les autres).
2. Quelles sont les catégories qui figurent dans les capitaux propres qu'une entreprise présente dans ses états financiers ?
 - a. Capital.
 - b. Réserves.
 - d. Résultat net.

Les primes d'émission des obligations sont une décote (plus rarement une surcote) entre le nominal et la valeur d'émission : elles font l'objet d'une restitution aux porteurs des obligations à leur remboursement et ne sont donc pas des capitaux propres.

Les comptes courants d'associés sont en principe des prêts accordés à la société par les associés, et doivent être remboursés lorsque l'associé le demande. Ils sont alors des dettes.
3. Une entreprise peut racheter ses propres actions. Dans ce cas, elles figureront à son actif, comme tous les titres et les actifs non financiers qu'elle détient.
 - b. Faux.

Les actions rachetées sont présentées en déduction des capitaux propres et non à l'actif : l'entreprise ne dispose pas de ces ressources, puisqu'elle les a utilisées pour acheter les titres détenus.
4. Les réserves correspondent aux résultats des années antérieures non distribués par l'entreprise à ses actionnaires.
 - a. Vrai.

La décision de distribuer ou de ne pas distribuer ne modifie pas la richesse des actionnaires (voir chapitre I).
5. Les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) sont les droits des actionnaires autres que les actionnaires majoritaires dans le capital de la société mère.
 - b. Faux.

Ce sont les droits des actionnaires autres que la mère dans les capitaux propres des filiales (entités contrôlées) : ils correspondent à la part de la richesse qui reviendrait à ces intérêts non contrôlants en cas de dissolution de la filiale et sont donc identifiés à part.
6. La variation des cours des devises dans lesquelles les états des filiales sont libellés est enregistrée dans les capitaux propres en écart de conversion.
 - a. Vrai.

Les écarts de conversion correspondent aux effets des variations de la devise dans laquelle la comptabilité est tenue (la monnaie fonctionnelle) quand on convertit les états financiers dans la monnaie retenue pour leur publication (la monnaie de présentation).

7. La variation du prix des instruments financiers en fonction des paramètres de marché est dans tous les cas enregistrée en résultat (compte de résultat).

b. Faux.

La variation de juste valeur peut ne pas être enregistrée du tout (instruments de dettes traités au coût amorti) ou être enregistrée en résultat global (instruments de dettes et instruments de capitaux propres dans certains cas).

8. Les variations de richesse enregistrées directement dans les capitaux propres sont toujours recyclées en résultat à la cession de l'instrument financier ou de la filiale concerné(e).

b. Faux.

Les variations de juste valeur peuvent être maintenues dans les capitaux propres, en particulier pour les instruments de capitaux propres détenus (actions) ou lorsque la variation des devises concerne la maison mère et non une filiale (écart de conversion).

9. Les locations donnent lieu à l'enregistrement d'une dette correspondant aux loyers à payer et traitée au coût amorti comme l'essentiel des passifs financiers portant intérêt.

b. Faux.

La dette correspond à la valeur actualisée des loyers (et des éventuels autres flux devant être payés), et non à leur valeur nominale.

10. Les charges d'intérêt portées en compte de résultat sont calculées en utilisant un taux actuariel. De ce fait, elles peuvent différer des paiements effectivement réalisés par l'entreprise au titre de la période.

a. Vrai.

Cette méthode, connue sous le nom de « méthode du coût amorti » est la méthode de référence en normes IFRS pour le traitement des intérêts.